M. Rouy, à propos des observations présentées par M. Trabut sur certains hybrides de Chênes, fait remarquer que M. Pereira Coutinho a publié récemment, dans le *Boletim da Sociedade Broteriana* (1888), une monographie des *Quercus* de Portugal, et que cet auteur y a mentionné quelques formes hybrides, notamment les *Q. pedunculata* × *lusitanica*, *Tozza* × *lusitanica*, *Ilex* × *Suber*. M. Coutinho considère les *Q. alpestris* Boiss., *hybrida* Brot. et *Mirbeckii* Dur. comme des variétés du type spécifique *Q. lusitanica* Lamk, et rapporte au *Q. Ilex* L. les *Q. Ballota* Desf. et *avellanæformis* Colm.. Ce travail sera certainement utile pour l'étude des formes de Chênes si nombreuses et si variées qui existent dans la région méditerranéenne occidentale.

M. Rouy fait à la Société la communication suivante :

LE *SILAUS VIRESCENS* Boiss. DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES,

par **M. G. ROUY**.

En 1884, je publiai, dans la *Revue de Botanique*, une courte Note complétant, par l'énumération de toutes les localités françaises et l'aire géographique du *Silaus virescens* Boiss., les indications données par M. Ch. Magnier, d'après Ch. Royer, sur cette rare espèce. Je rappelai notamment que le *S. virescens* Boiss. (*Bunium virescens* DC.) croît non seulement dans la *Côte-d'Or* aux localités citées par Royer; mais encore dans le *Cantal* (commune de Brezons, *leg.* Roche; commune de Pierrefort, *leg.* Malvezin), le *Puy-de-Dôme* (entre Riom et Châteaugay; *leg.* Héribaud), et que Boissier l'avait signalé, dans son *Flora Orientalis*, dans les *Pyrénées-Orientales* françaises et en Bourgogne, sans parler toutefois des localités d'Auvergne, alors que M. Nyman (*Conspectus fl. europ.*) le mentionnait bien dans la France centrale, mais non dans les Pyrénées-Orientales. — Comme principale conclusion à ma Note, j'attirai l'attention des botanistes de ce dernier département sur cette plante.

Appelé à Narbonne en 1888 par la session extraordinaire des Corbières, je me trouvai en rapport avec un de nos distingués confrères du comité d'organisation, M. Paul Oliver, de Collioure, qui, depuis plusieurs années, explore et fait explorer avec soin le département des Pyrénées-Orientales au point de vue botanique. M. Oliver m'ayant confié ses carnets d'herborisations en 1886 et 1887, j'y vis avec satisfaction indiquée, à la date du 19 août 1886, la récolte du *Silaus virescens* à l'*Orry de la vallée d'Eynes*, dans une région presque alpine, curieux habitat pour

cette espèce plutôt montagnarde tant en France que hors de notre territoire; M. Oliver voulut bien, en outre, m'envoyer un pied de cette Ombellifère récolté par lui. Nous pouvons donc ajouter maintenant aux autres localités françaises du *Silaus virescens* la vallée d'Eynes, déjà si riche en raretés botaniques.

M. Maury, vice-secrétaire, donne lecture de la communication suivante :

LE *STACHYS AMBIGUA* Sm. EST-IL ESPÈCE, VARIÉTÉ OU HYBRIDE?

par **M. D. CLOS**.

Au commencement de ce siècle, Smith décrivait dans l'*English Botany* une nouvelle espèce de *Stachys*, son *S. ambigua*, ainsi caractérisé : *Verticillis sexfloris, foliis e basi ovato-cordata lanceolatis, petiolis brevibus, caule tubuloso*, et figuré t. 2089.

En 1825, Schiede, dans son recensement : *De plantis hybridis sponte natis*, comprend la plante de Smith, sous le nom de *S. palustri-silvatica* (p. 42).

Cette même année, Reichenbach donne une bonne figure du *S. ambigua* (*Iconogr. bot.* III, t. CCXXII), faisant suivre la description de ces mots : « Species hybrida quibusdam videtur, quod nec negandum nec probandum erit... » (p. 20).

De Candolle, dressant, en 1832, la liste des hybrides connus, se borne à dire à propos des *Stachys :* « On croit que le *S. ambigua* est le produit du *S. silvatica* fécondé par le *palustris* » (*Physiol. vég.*, II, 709).

En 1844, Koch admet pour la plante la dénomination de Smith, avec cette remarque à la suite de la diagnose : « Media quasi inter antecedentem (*silvaticam*) et sequentem (*palustrem*) », sans rappeler le nom créé par Schiede, et sans rien préjuger de l'hybridité; fait d'autant plus étrange qu'il écrivait un an auparavant de la même espèce : « Ich habe die Pflanze lebend zu beobachten noch nicht Gelegenheit gehabt, aber mehrere Botaniker, welche sie an ihrem Standorte vährend längerer Zeit beobachten, sind der Meinung, dass sie ein bastard aus den beiden genannten Pflanzen sey » (in Rœhlings *Deutschlands Flora*, IV, 286).

Dans le *Prodromus* de de Candolle (XII, 470), Bentham, en 1848, fait suivre la description du *S. palustris* de : γ. *hybrida: foliis longius petiolatis, corollis subexsertis*, *S. ambigua* Sm.

En 1850, Grenier et Godron n'hésitent pas à inscrire, dans la *Flore de France*, la plante sous la dénomination de *S. palustri-silvatica*